



COMMUNIQUÉ

POLICE MUNICIPALE : LES TEXTES SONT REPORTÉS,

NOS MISSIONS NE LE SONT PAS

FO PM prend acte de la confirmation de l'absence de session extraordinaire de l'Assemblée nationale au mois de septembre.

Cette décision entraîne de fait un nouveau ralentissement du calendrier parlementaire pour plusieurs textes majeurs, qu'il s'agisse notamment de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la résilience face aux cyberattaques, de la sécurité civile, mais également du texte particulièrement attendu concernant l'avenir et les prérogatives des polices municipales.

Pour Force Ouvrière Police Municipale, cette situation devient difficilement compréhensible pour les milliers de policiers municipaux qui, chaque jour, assurent leurs missions sans pouvoir, eux, reporter leurs interventions.

Pendant que les textes attendent, les policiers municipaux sont sur le terrain. Ils interviennent face aux violences, aux troubles à l'ordre public, aux incivilités, participent à la sécurisation des manifestations, protègent les populations et sont régulièrement parmi les premiers intervenants lors d'événements graves.

LA POLICE MUNICIPALE, ELLE, N'ATTEND PAS.

Depuis plusieurs années, les policiers municipaux font l'objet de consultations, d'auditions, de concertations et d'annonces successives.

Les constats sont connus.

Les besoins sont identifiés.

Les attentes des agents comme celles des maires sont clairement exprimées.

Il est désormais temps de passer des paroles aux actes.

La **FO PM** demande que le texte relatif aux polices municipales bénéficie d'une véritable priorité parlementaire dès la reprise des travaux.

Notre organisation continuera notamment de défendre :

- Des prérogatives adaptées aux réalités du terrain ;
- Des moyens opérationnels renforcés ;
- Une meilleure protection juridique des agents ;
- Une doctrine claire concernant l'armement et la protection des policiers municipaux ;
- Une véritable reconnaissance statutaire, sociale et indiciaire, incluant les carrières et la retraite.

La police municipale est aujourd'hui un maillon essentiel de la sécurité du quotidien. Elle ne peut plus être considérée comme une force supplétive lorsqu'il faut intervenir, puis devenir secondaire lorsqu'il faut légiférer sur son avenir.

À FO PM, NOUS LE DISONS CLAIREMENT :

Notre engagement sur le terrain est immédiat. Nous attendons désormais du Gouvernement et du Parlement le même engagement envers les policiers municipaux.

**Reconnaître la Police Municipale, ce n'est plus multiplier les annonces.
C'est décider. C'est protéger. C'est agir.**

Pour une Police Municipale reconnue, protégée et respectée.

Paris, le 8 septembre 2026

